

Comme M. M^cCamus vous l'a sans doute précisé au début de la conférence, le Comité directeur de la prospérité a invité tous les Canadiens à formuler les commentaires sur lesquels vous êtes maintenant appelés à vous prononcer. La présente conférence constitue l'une des dernières étapes de l'élaboration du plan d'action qui aidera le Canada à relever les défis posés par la compétitivité et l'acquisition du savoir tout au long des années 90 et au tournant du siècle.

- L'an dernier, lorsque nous préparions l'Initiative, nous étions d'avis que la seule façon d'amener les Canadiens à souscrire aux résultats de cette démarche était de leur permettre de participer à l'élaboration du plan d'action.
- Je sais que, lorsque nous avons lancé l'Initiative, un certain nombre de Canadiens - dont quelques-uns sont ici aujourd'hui - ont protesté contre la démarche retenue. Il était vain, selon eux, de s'appuyer sur des consultations publiques pour élaborer un plan d'action.

Je suis heureux de pouvoir affirmer que leurs craintes n'étaient pas fondées.

De nombreuses personnes prévoyaient qu'elles ne pourraient guère faire plus que mettre en relief d'énormes et d'inconciliables divergences de vues entre les groupes visés. Or, les consultations menées dans toutes les régions du pays ont permis de constater une très grande convergence dans les opinions exprimées.

Cette importante communion d'idées a été observée non seulement dans les consultations populaires ou régionales, mais également dans les consultations menées à l'échelle sectorielle ou ministérielle de même qu'à l'échelle nationale.

Les participants à ces consultations se sont notamment entendus sur les objectifs suivants :

- aplanir les différends sectoriels et les sujets d'affrontement entre les entreprises, les syndicats et les gouvernements, afin qu'ils collaborent plus étroitement à la réalisation d'objectifs communs;
- mettre l'accent sur la qualité et la valeur ajoutée de nos exportations;
- favoriser la structure horizontale des organisations et doter un plus grand nombre d'employés de pouvoirs de décision fonctionnels;
- préconiser le renouvellement des ressources humaines;
- faire en sorte que les institutions gouvernementales soient plus sensibles au désir d'indépendance exprimé par les Canadiens et que le processus décisionnel, en